



Déclaration préalable

Conseil supérieur de l'éducation du 16 janvier 2025

Monsieur le Président du Conseil supérieur de l'éducation,
Madame le chef de service,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Le début d'une nouvelle année est l'occasion de s'adresser des vœux réciproques, sincères et chaleureux. Le CSE de chaque début d'année est l'occasion de marquer cette tradition mais cette année le cœur n'y est pas.

L'école publique ne va pas bien, nous le disons ici avec gravité et en responsabilité à chaque CSE, la lecture attentive des déclarations liminaires des membres de cette instance en témoigne, les rapports nationaux, internationaux s'empilent... L'école publique doit faire face à de nombreuses urgences, nous allons en énumérer quelques-unes au regard de leur actualité.

Commençons par l'urgence dans laquelle se trouve **Mayotte**, nous en parlons ici régulièrement : crises de l'eau, crises sanitaires, éruption de violence aux abords des établissements scolaires, bâti scolaire insuffisant et inadapté... La situation de Mayotte était déjà intenable, invivable. Hélas, les cyclones Chido et Dikeledi ont plongé Mayotte dans un chaos sans précédent. Aujourd'hui, les mots nous manquent pour exprimer notre soutien et notre solidarité à toute la population de Mayotte, aux parents, aux enseignants, aux personnels de l'Etat et des collectivités.

Les catastrophes climatiques qui s'y succèdent montrent l'urgence de rebâtir l'île en repensant tout de suite l'école car elle est le lieu qui protège, sécurise et offre au moins un repas par jour. Les annonces faites sont en deçà des défis à relever sur ce territoire français, il est vital et urgent d'aller plus loin, beaucoup plus loin, avant que la situation de Mayotte qui était une honte pour notre pays ne devienne une tache indélébile.

Nous avons une exigence, une vigilance... le respect de la Convention internationale des Droits de l'Enfant. Elle doit pleinement s'appliquer à Mayotte, le droit de manger à sa faim, le droit d'avoir un toit au-dessus de la tête, le droit à la santé, le droit à l'éducation... ne sont pas négociables que l'on soit Français ou Comorien. L'oublier serait se déshonorer à Mayotte, comme dans tous les autres départements français.

Autre urgence, cesser les polémiques. Alors que notre pays commémore les dix ans des attentats de Charlie Hebdo, le ministre de l'Intérieur a tenté de créer la polémique en remettant au cœur de l'actualité le sujet des parents qui portent un signe religieux lors des sorties scolaires, alors que la loi et la jurisprudence sont très claires à ce sujet, c'est autorisé depuis plus de 20 ans. Avant d'agiter une fois de plus ce chiffon rouge pour flatter le populisme et les populistes, si l'on veut parler de la laïcité à l'école, et bien parlons de ces parents vigilants, en colère ou de ces mères louves qui osent contester dans le silence assourdissant des ministres qui se succèdent ces derniers mois, les enseignements, les programmes et les actions pédagogiques au nom de leur liberté de croyance.

Parlons de ces écoles hors contrat qui foulent au pied les valeurs de la République... Très clairement, sur les questions de laïcité, il y a plus urgent que de ressortir cette vieille lune.

Autre urgence, et pas des moindres, l'école inclusive. Ce Conseil supérieur de l'éducation a lieu le même jour qu'une journée nationale de mobilisation en faveur des AESH et alors que nous nous apprêtons à fêter les 20 ans de la loi handicap. Cette loi du 11 février 2005 dessinait une école capable d'accueillir les enfants en situation de handicap, une école juste et équitable, où chaque enfant a sa place et peut apprendre, progresser et s'épanouir aux côtés de ses camarades.

Vingt ans plus tard, force est de constater que les ambitions affichées par ce texte fondateur sont encore à conquérir. Certes, le nombre d'enfants en situation de handicap scolarisé à l'école publique a considérablement évolué passant de 118 000 en 2006 à 478 000 en 2023. Mais l'école inclusive est trop souvent une promesse inachevée et nous constatons que les parents doivent accomplir un véritable parcours du combattant pour faire scolariser leur enfant. Il faut entendre leur épuisement, leur colère !

Aujourd'hui, l'école inclusive souffre encore d'un **manque cruel d'AESH**, tant en termes de nombre, de reconnaissance par un statut valorisant que de formation. Ces 132 000 accompagnants, essentiels à la scolarisation de nombreux élèves, doivent être reconnus comme des acteurs clés du système éducatif, avec un statut stable, des conditions de travail dignes, et une rémunération à la hauteur de leurs missions. Leur mobilisation est notre mobilisation !

L'école inclusive est trop souvent synonyme d'une accessibilité inégale selon les établissements, les territoires et les niveaux d'enseignement. Trop de familles se heurtent encore à des haies infranchissables, qu'elles soient administratives, matérielles ou humaines.

L'école inclusive souffre d'un manque de coordination et de moyens pour accompagner efficacement les enseignants dans l'adaptation des apprentissages, alors même qu'ils sont en première ligne face aux défis de l'inclusion.

Devant ces défis et le risque d'implosion de l'école inclusive, nous réaffirmons que **l'école pour tous n'est pas une option**. C'est une exigence démocratique, une condition pour construire une école réellement égalitaire et émancipatrice.

Dernière des urgences que nous pointerons aujourd'hui et pas des moindres, **la rentrée 2025**. Le contexte politique plonge les services publics, et au premier rang desquels l'école, dans une crise majeure. Après des années de suppressions de postes, de DHG impossibles à mettre en œuvre sans sacrifier l'avenir des élèves et à dégrader les conditions d'enseignement, nous demandons une **rentrée scolaire sans suppressions de postes, sans acte trois du choc des savoirs et l'annulation des deux premiers actes** que nous avons tous massivement rejetés ici même.

Nous pensions que la **déclaration de politique générale** prononcée ce mardi 14 janvier 2025 par le Premier ministre allait donner des signes d'apaisement et de prise en compte de l'urgence. Nous attendions des paroles de sagesse, ouvrant la porte au dialogue, à la concertation en fixant un cap clair. Hélas, les urgences d'hier sont toujours celles d'aujourd'hui et rien ne montre qu'elles seront prises à bras le corps demain.

Face à ces urgences, **notre fédération appelle à un sursaut collectif. Nous renouvelons notre proposition d'une convention citoyenne pour repenser l'école publique à partir d'un diagnostic partagé**. Seules des décisions ambitieuses et concertées permettront de reconstruire une école à la hauteur des attentes et des besoins de notre société.

Nous espérons que ce vœu, formulé avec force et détermination, sera entendu. Pour l'école publique, pour les enfants, et pour l'avenir de notre pays.

Je vous remercie de votre écoute